



*Observer, Penser, Agir*

## COMMUNIQUE DE PRESSE N° 009/CNRJ-RDC/2018

***Le CNRJ-RDC appelle la CENI à faciliter l'octroi des Duplicatas des cartes d'électeurs et à cesser le monnayage de celui-ci***

Goma, 10 Décembre 2018, La République Démocratique du Congo se prépare aux élections présidentielles, législatives nationales et provinciales le 23 Décembre 2018 sur l'ensemble du territoire national, seuls les électeurs ayant les cartes d'électeurs sont autorisés de voter.

Les électeurs ayant perdu la carte d'électeur sont permis de solliciter un duplicata auprès de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) à travers ses diverses antennes implantées dans les villes et territoires du pays, après une déclaration de perte de la carte d'électeur à la police.

Cependant, beaucoup des personnes qui sollicitent ce document auprès de la CENI, ne sont pas servis comme ils le souhaitent, ils doivent passer plusieurs jours, voire même des semaines et de mois devant le bureau de la CENI mais sans accéder à cette pièce.

Plusieurs personnes qui ont rencontré le CNRJ-RDC (Cercle National de Réflexion sur la Jeunesse en RDC) ont déclaré être dans un état de fatigue et de découragement ; « nous devons passer des heures chaque jour devant la porte de la CENI, sous le soleil et même sous la pluie, et personne ne s'intéresse à notre sort ; ils (les agents de la CENI) nous voient comme si nous n'étions pas à besoin », a déclaré une femme de 53 ans, à Goma.

Un autre homme que le CNRJ a rencontré devant le bureau de la CENI à Goma a déclaré ceci : « C'est depuis juillet 2018 que j'avais déposé ma requête pour solliciter un duplicata de ma carte d'électeur, je l'avais perdu dans une incendie de ma maison, mais chaque fois que j'arrive, l'agent à la réception me dit de revenir l'autre semaine, je suis maintenant fatigué, et malheureusement aujourd'hui quelqu'un de la CENI me dit que je dois ouvrir ma main, c'est-à-dire je dois donner de l'argent afin d'être facilité pour ce service, je n'ai pas d'argent, je me décide de laisser la carte et je n'irai pas voter le 23 décembre prochain.

D'autres sources indépendantes nous ont signalé que lorsqu'on perd la carte d'électeur en RDC, vous devez supporter plusieurs tracasseries, d'abord auprès de la police où vous devez déclarer la perte de pièce, il faut payer entre 5\$ et 15\$ sans aucune pièce justificative de paiement d'argent, une fois vous obtenez cette déclaration de la police, vous devez donner encore entre 10 et 20\$ auprès d'un agent de la CENI qui faciliterait vos démarches d'obtention du duplicata.

La CENI devrait octroyer le duplicata de la carte d'électeur facilement pour permettre à tous de participer librement aux élections à venir d'une part, et de l'autre part du fait que le carte d'électeur tient lieu d'une pièce d'identité provisoire en RDC, a déclaré Jean Claude Buuma Mishiki, Président du CNRJ-RDC

**Contacts : +243 994 558187, +243 8212 694 55**